

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Le neuf avril deux mille dix-huit, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle du Centre Culturel et des Congrès de Paray-le-Monial, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du trente mars deux mille dix-huit affichée le même jour.

**Délibération n° 2018-032 – FINANCES**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**  
**(BUDGET PRINCIPAL, DECHETS MENAGERS, SPANC, OTI, MAISON DE SANTE, PORT DE PLAISANCE, BARBERECHE, ZAC DES MURIERS ET LIGERVAL)**  
**(Rapporteur Jean-Marc NESME)**

Comme évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 26 février dernier, la Communauté de communes entend, avec ce budget 2018, poursuivre les investissements soutenus par les trois anciennes communautés.

Les projets de budgets primitifs sont joints en annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-36,

Vu l'avis favorable du Bureau Exécutif en date du 08 mars, 22 mars 2018 et 29 mars 2018,

Vu l'avis favorable du Conseil des Maires du 29 mars 2018,

Vu les projets de budgets primitifs : Budget principal, Déchets ménagers, SPANC, Maison de santé, OTI, Port de plaisance, Barberèche, ZAC et LIGERVAL,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,**  
**après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

## DECIDE

↳ **d'arrêter le Budget primitif de la Communauté de Communes Le Grand Charolais et de ses budgets annexes pour l'exercice 2018 aux sommes ci-dessous (opérations d'ordre comprises) :**

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	25 999 071,00	7 891 623,00
O.M.	5 012 205,00	1 612 441,00
SPANC	235 056,00	15 261,00
O.T.I.	183 006,00	
PORT DE PLAISANCE	93 740,00	
MAISON DE SANTE	56 100,00	32 967,00
ZAC DES MURIERS	182 050,00	169 265,00
LIGERVAL	3 093 825,37	3 782 160,34
BARBERECHE	54 419,00	9 085,00
<b>TOTAL BUDGETS</b>	<b>35 722 472,37</b>	<b>13 512 802,34</b>

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

↳ D'autoriser le Président, ou son représentant, à inscrire des subventions aux budgets annexes :

- 130 000 € au budget Office de Tourisme intercommunal,
- 30 000 € au budget Barberèche,
- 7 152 € au budget Maison de Santé,
- 15 412 € au budget Le Port de Plaisance,
- 121 548 € au budget ZAC des Muriers,

Afin de procéder aux écritures comptables inscrites au budget primitif 2017 concernant les subventions de fonctionnement des budgets annexes.

↳ d'autoriser le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires, et à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

-----

**Nombre de conseillers en exercice : 75**      **Secrétariat de séance assuré par : Louis ACCARY**

**Membres présents à la séance : 60**      **Votants : 73**

**Titulaires présents :**

**Président :** Fabien GENET

**Vice-présidents :** André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISET, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

**Délégués communautaires :** Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Sylvianne BONNOT, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Pascal DESCREAU, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Roger DURAND, Paul FAROUZE, François FORET, Nicole GEORGES, Daniel GORDAT, Gilles GUERIN, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Gérard LALLEMENT, Nicolas LORTON, Denise MEHU, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, Pascal RAMEAU, André RIBOULIN, Edith TERRIER, Florence TERRIER, Daniel THERVILLE, Amélie THURIN, Michel TRAVELY.

**Suppléants présents :** Jean-Michel ROSSAT, Gérard BOUTIN, Michelle BONNOT, Patrice MAILLY, Maurice ROUGELET, Florence DE CHANAY.

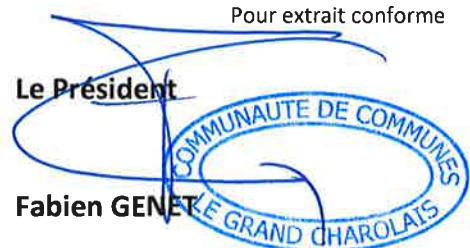
**Délégués ayant donné pouvoir :** Jean PIRET à Elisabeth PONSOT, Gérald GORDAT à Pierre BERTHIER, David BEME à Pascal DESCREAU, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Frédéric COUTO à Fabien GENET, Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Anne-Marie MAGNY à Philomène BACCOT, Emmanuel REY à Sylvianne BONNOT, Jean-Baptiste LEFORT à Florence TERRIER, Arnaud LABAUNE à Michel TRAVELY, Jean-Bernard DESCHAMPS à Pierre DUCERF, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Joël LAMBOEUF à Jean-Michel ROSSAT.

**Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :** Catherine CLERGUE, Chewki MAHREZ.

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 9 avril 2018  
Pour extrait conforme

Le Président

Fabien GENET



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/04/2018

Délibération 2018-032 du 09/04/2018

Page 2 sur 2